

Présentation d'ouvrage – FIG 2017

## **La France des 13 régions**

par Laurent Carroué et Christophe Marchand

Laurent Carroué est inspecteur général de l'éducation nationale et Christophe Marchand est inspecteur régional dans l'académie de Strasbourg.

Laurent Carroué est aussi un spécialiste de la mondialisations notamment financière avec une approche géopolitique des territoires. Il ne faut pas négliger les enjeux civiques de ce nouveau découpage territorial. Il y a une profondeur historique du fait régional... et des nouvelles inégalités inter et intra régionales, d'où le choix d'une approche par grande région.

### ***Est-ce que l'échelle régionale reste une échelle pertinente d'analyse spatiale territoriale et civique pour étudier les grands enjeux du territoire français ?***

Pour C. Marchand, cette analyse régionale reste pertinente car elle permet de remettre en question l'homogénéité des régions et les grandes dynamiques territoriales. Les relations avec les régions voisines peuvent être aussi étudiées.

Pour L. Carroué, qu'on le veuille ou non, les régions existent et sont des collectivités territoriales, donc une analyse est nécessaire.

### ***Bref historique de l'affirmation des régions***

La République a toujours été mal à l'aise avec ses régions: cela vient des liens avec l'Ancien Régime et les grandes principautés, mais aussi avec le modèle régional de la fin du XIXe et du début du XXe aboutissant jusqu'aux régions actuelles.

En 1942 sont mis en place les préfets de régions (alors que les préfets départementaux existaient déjà) dans le cadre du maintien de l'ordre sous le régime vichyste, afin de lutter contre les maquis et la résistance intérieure.

Entre 1947-1950, pendant la Guerre froide, il y a eu une révolte des mineurs et une rénovation du modèle vichyste. Cela a conduit à une construction d'un modèle administratif supra-départemental avec 21 régions, sans aucun débat démocratique.

Dans les années 1980 ont eu lieu les lois de décentralisation. Les collectivités territoriales sont alors inscrites dans la loi et la constitution. Le gouvernement de gauche établit le positionnement de ces régions.

Ces régions ne représentent que 12% des dépenses des collectivités territoriales, elles ont des pouvoirs et des compétences jusqu'ici très faibles.

Elles nourrissent un rapport ambigu à la France et à la République, à l'échelon national.

Le paradoxe de cette réforme territoriale réside dans le fait que ce soit une réforme monarchiste ou monarchique, sans débat. Une rénovation territoriale qui est le fait du prince. Il faut que la France donne des gages à l'Union Européenne sur ses dépenses publiques. Il fallait donc un élément de réforme des structures françaises qui paraissaient sclérosées. Elle ne coûte rien, on redéploie à moyens constants !

La temporalité de l'action publique et de l'action politique est transformée par la création du quinquennat, mais il ne fallait pas remettre sur le tapis le découpage précédent par des fusions. C'est une structure monarchique faite à la va-vite.

Mais il aurait fallu revoir le découpage avec les départements.

Le choix des grandes régions ne se justifie pas forcément, il n'y a pas de modèle régional européen. Par exemple le pays basque et la Catalogne ont un pouvoir quasi-autonome et la Portugal n'a pas de région. Les Länder sont des exceptions nées de la dénazification. Il y a 3 Etats fédéraux: la Belgique, l'Allemagne et l'Autriche.

## ***A quoi sert la région?***

Quel est le projet politique de la France du XXIe ? Un processus de déconcentration administrative mais aussi des rapports violents de l'échelle nationale sur les échelles inférieures. On peut voir que les Ministères veulent imposer une fusion entre métropole et département d'accueil. Cela reste des structures verticales autoritaires et sans débat avec une forme d'immaturation démocratique.

Les jeux d'acteurs sont bouleversés par la réforme et son organisation verticale comme dans la « Cosmetic Valley » où on retrouve un désarroi des acteurs privés. Comment organiser le cluster avec ces nouvelles contraintes territoriales, car le pôle de compétitivité est à cheval entre différentes régions ?

Il faut revenir sur les héritages des régions et insister sur ce qui fait la compétitivité de chaque région qui doit trouver sa place. Comment une région peut se renouveler?

Pour Laurent Carroué, « ces grandes régions sont des monstres ». Le Grand Ouest fait ses réunions à Angoulême.

Une question pédagogique se pose :

## ***Comment étudier les territoires de proximité en classe et comment aborder le fait régional ?***

Ce sont des piliers dans les programmes de Géographie: les **TERRITOIRES**. Il faut faire réfléchir les élèves sur les territoires dans lesquels ils habitent. On passe par une idée d'appropriation en 6<sup>ème</sup> et en 1<sup>ère</sup>.

Il faut parler des emboitements d'échelles et dans cette logique de l'échelle régionale qui est un élément d'analyse.

Aujourd'hui, la région représente un intermédiaire avec une refonte des identités. Le passage par les différentes régions peut être nécessaire, en 10 minutes.

Les régions sont aujourd'hui peu dotées mais elles devraient être de plus en plus compétentes en matière de formation, d'infrastructures, d'équipements et d'accompagnement économique, notamment avec la baisse des conseils généraux et la métropolisation.

Il faut repenser l'identité du Grand Est pour la voir à une échelle nationale et européenne. La négociation autour du pouvoir de Strasbourg perdure toujours. La question repose sur l'appropriation d'une identité régionale commune également, qui reste sans réponse. C'est un nouveau mille-feuille pour les chefs d'établissement. Il faut faire sauter l'échelon départemental mais créer un nouvel échelon de bassin.

Marc Lévy insiste plus sur échelon métropolitain, ce redécoupage aurait du correspondre à la polarisation des métropoles sur les territoires. Est-ce que le découpage administratif doit coller aux évolutions sociales, économiques et urbaines ? Est-ce que c'est le marché qui doit piloter l'architecture et le redécoupage territorial ? Comment faire fi de l'autoritarisme et du clientélisme politique ?

Cela amène à la question de la **subsidiarité** ! Le principe de subsidiarité est une maxime politique et sociale selon laquelle la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par cette action

### ***Quelle conséquence de la fusion en matière financière?***

La fonction publique territoriale permet le financement d'équipements, des ATOS (administratifs, techniciens, ouvriers et service), de structures et de secteurs différents avec un droit du travail et des codes différents. L'homogénéisation doit donc se faire progressivement. Cet alignement administratif peut demander 2, 3 ans !

### ***Quelle vision politique à court terme de la fusion ?***

En Occitanie, alors qu'il y avait une certaine complémentarité entre Bordeaux et Toulouse avec Airbus, il n'y a pas eu de fusion ... la région serait passée au FN?

On oppose l'Occitanie aux Catalans. Normalement ce territoire suscite une appropriation, mais l'identité est difficile à construire. Il y a un problème d'une identité convergente avec une certaine homogénéité.

En Centre Val de Loire au contraire, il y a une construction d'identité avec la Loire en vélo, le label Val de Loire.

Il peut y avoir un éclatement mais aussi une fusion, une convergence, des continuités alors que la fusion ne s'est pas faite administrativement.

Il y a aussi des problèmes au niveau de la métropolisation: comment envisager la coexistence entre les 2 métropoles, Montpellier et Toulouse ?

Il faut pouvoir transposer ces débats : quelle réflexion accorder aux citoyens sur le pilotage de leur territoire de vie ?

### ***Quelle vision politique à long terme de la fusion ?***

Pour le Centre-Val de Loire on peut craindre un renforcement de l'influence parisienne.

A l'échelle européenne, alors que le projet fédéraliste du président est de créer une armée commune, est-ce que l'échelon régional français pour une Union Européenne à 28 Etat ne serait pas la France entière ? Se pose alors la question de tout le maillage.

La première initiative a lieu en 1919 mais elle n'a jamais été pensée jusqu'au bout. En 1955, les régions administratives deviennent des collectivités territoriales. Ce sont des références qui s'empilent et qui ne sont jamais finalisées. On peut le constater avec l'intercommunalité autour de Saint Dié-des-Vosges par exemple. Pour finaliser les collectivités territoriales, la question du volontarisme politique est essentielle.

La Corse est maintenant une collectivité territoriale unique avec un projet de fusion de ses 2 départements pour avoir des pouvoirs plus étendus. C'est une des collectivités territoriales uniques les plus avancées dans l'autonomisation mais est-ce une garantie d'efficacité ? En effet, on y retrouve une instrumentalisation et un détournement des fonctions régionales. Des indépendantistes et des mafieux interviennent pour des projets de développement immobilier... La **Corse** est un laboratoire, s'il n'y a pas d'accompagnement démocratique de la collectivité unique et d'attachement aux valeurs de la fonction publique, il pourra y avoir un détournement des fonctions régionales...

*Compte-rendu réalisé par Pauline ELIOT, enseignante au Lycée Jean de Pange à Sarreguemines, avec l'aide précieuse de l'enseignante Céline VAUTREY pour la communauté des Clionautes*

